

Département du Puy-de-Dôme

063-216304337-20230318-DEL_13_2023-DE
Reçu le 03/04/2023
Publié le 03/04/2023

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7
En exercice : 7
Qui ont pris part à la délibération : 6
Dont pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit mars, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, BORDERIE Fabrice, LAFONT Marie-Pierre.

Étaient absents excusés : Danielle ROUX

Secrétaire : Mme LAFONT Marie-Pierre

DELIBERATION 13/2023

OBJET DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE EN VUE DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'une part ;

Vu l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2023-01-14-013 du 14 janvier 2023 du comité syndical de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme portant sur la modification des statuts de ce dernier ;

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme, auquel la commune de TORTEBESSE adhère, modifie ses statuts afin de les mettre en adéquation avec les textes législatifs rappelés supra.

Le maire donne lecture du projet de statuts proposé par Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver les nouveaux statuts de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme et notamment son

article 4 tel qu'ils ont été présentés ;

AR, Préfecture

- De donner, dans ce cadre, mandat au maire afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires

063-216264235-20230318-DEL_13_2023-DE
Reçu le 03/04/2023
Publié le 03/04/2023

Y.BONY

